



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Arzier - Le Muids, le 28 juin 2016

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL D'ARZIER - LE MUIDS DU LUNDI 27 JUIN 2016

Président: M. Nicolas Ray

Le Conseil Communal d'Arzier - Le Muids porte à la connaissance des électeurs de la Commune les faits suivants discutés lors de la séance ordinaire du lundi 27 juin 2016

1. 36 membres étaient présents, 13 excusés;
2. Le Conseil Communal a approuvé à la majorité l'ordre du jour de la séance;
3. Le Conseil Communal a approuvé à la majorité le procès-verbal de la séance du 11 avril 2016
4. Le Conseil Communal a accepté à la majorité le préavis municipal 09/2016, Comptes 2015
5. Le Conseil Communal a accepté à la majorité le préavis municipal 10/2016, Rapport de Gestion 2015

La séance est levée à 20h43

Ainsi délibéré à Arzier - Le Muids, le 27 juin 2016.

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), art. 107, ces objets ne sont pas soumis au référendum.

Le Président
Nicolas RAY



La Secrétaire
Maryline THALMANN-GIAVINA